

amounts of corresponding supplementaries in recent years. The Committee has in previous reports expressed deep concern about the increasing size of Supplementary Estimates. The Committee therefore was pleased that the apparent trend toward escalation of Supplementary Estimates has been reversed.

4. Supplementary Estimates (B) which total \$594 million may be broken down into three categories of expenditures.

a) *Statutory Programs total \$197 million*

The major expenditures are payments under the Canada Assistance Plan, Fiscal Transfers to the Provinces and Increased Payments to the Railways for uneconomic branch lines and passenger services.

b) *Items to be Voted total \$397 million* but they are of two types

Items to be Voted for programs not provided for in the Main Estimates. These include four major expenditures, the 1976/77 Local Initiatives Program funds, contributions under housing programs announced in December 1975, the swine flu immunization program and settlement of Indian land claims under the James Bay Agreement.

Items to be Voted for essentially non-discretionary programs. These arise from increased levels of activity and benefits in programs where federal payments are determined by formula. They include payments to the provinces toward language education, increased education and social assistance under Indian and Eskimo Affairs program, special payment to Alberta under the 1974 agreement on maintenance of the Domestic Oil price and increased Manpower Training allowances.

5. The Committee was told that a deliberate policy goal has been adopted which will hold the percentage increase in federal government expenditures to the percentage increase in the nominal Gross National Product. The current increase of 14 per cent over 1975/76 actual expenditures is within this target ceiling. The Committee has previously expressed concern that expenditures should be related in this way to the growth of the Gross National Product and is pleased that current planned expenditures will do so. However in many instances savings have been achieved by delaying elements of planned programs which will undoubtedly come forward in future estimates. The Committee continues to be concerned that such delays will only increase cost in the long term, and that these are there-

taires, pour l'année financière en cours, sont beaucoup moins élevées que les dépenses supplémentaires correspondantes des années précédentes. Le Comité avait fait état, dans ses rapports antérieurs, de son inquiétude profonde face à l'importance croissante du Budget supplémentaire. Il se réjouit donc de constater dans l'escalade des dépenses supplémentaires, une tendance inverse.

4. Le Budget supplémentaire «B», qui s'élève à \$594 millions, peut se diviser en trois catégories de dépenses:

a) *197 millions de dollars pour les programmes votés.*

Les principales dépenses représentent des paiements en vertu du régime d'assistance publique du Canada, des transferts fiscaux aux provinces, et des paiements accrus aux compagnies de chemin de fer pour les embranchements non rentables et les services de trains de voyageurs.

b) *Les services à voter s'élèvent à \$397 millions* mais ils se divisent en deux catégories.

Des crédits qui seront affectés à des programmes non prévus dans le budget principal. Ils comprennent quatre postes principaux de dépenses: le fonds du programme d'initiatives locales pour 1976-1977, les contributions en vertu des programmes de logements annoncés en décembre 1975, le programme d'immunisation contre la grippe porcine, et le règlement des réclamations foncières des Indiens conformément à l'accord sur la Baie James.

Postes devant être votés pour des programmes essentiellement non-discretionnaires. Ils proviennent d'une augmentation dans le niveau des activités et de bénéfices réalisés dans des programmes où les versements du gouvernement fédéral sont déterminés par formule. Ils comprennent des versements aux provinces pour l'enseignement des langues, pour l'augmentation de l'éducation et de l'assistance-sociale en vertu du Programme des Affaires Indiennes et Esquimaudes, un versement spécial à l'Alberta en vertu de l'accord de 1974 sur le maintien du prix du pétrole canadien, ainsi qu'une augmentation des subventions pour la formation de la main-d'œuvre.

5. Le Comité a appris l'adoption d'une politique délibérée visant à maintenir le taux d'augmentation des dépenses du gouvernement fédéral au taux nominal du produit national brut. L'augmentation actuelle de 14 pour cent pour les dépenses de 1975-1976 reste à l'intérieur de ces limites. Le Comité a déjà fait part de son désir que les dépenses soient liées de cette façon à la croissance du produit national brut et il se réjouit que les dépenses planifiées actuellement respectent ce principe. Cependant, dans plusieurs cas, on a pu réaliser des économies en différant certains éléments de programmes qui réapparaîtront sans doute dans des budgets futurs. Le Comité s'inquiète toujours de ces retards car ils ne font qu'augmenter les coûts à long terme et, de ce fait, ne constituent pas une véritable